



**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

En exercice	15
Présents	10
Votants	15

L'an DEUX MILLE VINGT,  
Le dix-neuf Octobre,  
Le Conseil Municipal de la commune d'AURONS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. André BERTERO.

N° 2020/42 -

Date de la convocation municipale : 12 octobre 2020

**OBJET :**

*Travaux de proximité :  
construction de cache-conteneurs  
de tri sélectif ; aménagement  
d'une aire de fitness en lieu et  
place du terrain de volley-ball,  
travaux divers de mise en sécurité  
(reprise de voirie place des  
Fabrettes, abattage d'arbres...)*

Présents :

Mmes Mélanie GALVEZ - Karine BOUVET & MM. Alain GRANDGIRARD – Stéphane LUCIBELLO – Christian DENANS – Alain BROUSSE - Olivier BEDUS - Thierry MOPIN – Jean de PALEVILLE - André BERTERO.

Absents excusés :

Mme Natacha GRISONI qui donne pouvoir à M. Alain GRANDGIRARD  
Mme Véronique LEFUR qui donne pouvoir à M. André BERTERO  
Mme Virginie BOCCA qui donne pouvoir à M. Stéphane LUCIBELLO  
Mme Sophie KERNEN qui donne pouvoir à M. Christian DENANS  
Mme Régine FARIN qui donne pouvoir à Mme Mélanie GALVEZ

Monsieur le Maire propose aux membres de l'Assemblée de faire construire deux cache-conteneurs de tri sélectif en vue de préserver les espaces naturels du lotissement des Pinèdes et carrefour du Batiget. Par ailleurs afin d'améliorer la qualité de vie des administrés, il est envisagé de réaliser un plateau sportif en plein air en lieu et place du terrain de volley-ball actuel, peu fréquenté. S'agissant de travaux de voirie, il conviendrait de reprendre le muret situé place des Fabrettes qui menace de s'écrouler, de créer des trottoirs au niveau du 63 rue de l'Eoure, départementale 68 et d'installer des potelets « boule » anti-stationnement. En outre, certains arbres présentant des signes de dangerosité devront être abattus. Enfin, le bras de l'enfant Jésus de la statue de Notre -Dame devra être remplacé suite à des actes de vandalisme. Le montant de ces différents projets est estimé à 82 088,60 Euros HT.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL**

Coût HT	Financement	Montant du financement	Taux (en %)
82 088,60 €	Département	57 462,02 €	70 %
	Autofinancement communal	24 626,58 €	30 %
<b>Total H.T</b> 82 088,60 €	<b>Total Financement</b>	<b>82 088,60 €</b>	<b>100 %</b>

Après avoir examiné les devis et le plan de financement ci-dessus, le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** à l'unanimité des membres présents et représentés la réalisation de ces projets,
- **SOLLICITE** auprès du Conseil Départemental une subvention,
- **FAIT** inscrire au Budget Primitif 2021 les crédits correspondants.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits  
Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire d'AURONS,

André BERTERO